



ISSN 2314-9671

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

No.6/2015

Faits saillants du mois

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe:

France: seiche et bar
Royaume-Uni: coquille Saint-
Jacques et merlan

Approvisionnement global

Etude de cas: indications
géographiques et spécialités
traditionnelles dans le secteur des
produits de la mer

Consommation: carpe et hareng

Contexte macro-économique

Retrouvez toutes ces données et informations, et
beaucoup d'autres, sur le site :

www.eumofa.eu



Dans ce numéro

Sur la période janvier-avril 2015, les premières ventes sont à la hausse en valeur par rapport à la même période de 2014. En revanche, elles ont baissé en volume. Au Royaume-Uni, la forte baisse de la valeur des premières ventes de maquereau a causé une baisse générale de la valeur des premières ventes, et ce malgré la hausse de la valeur des premières ventes de coquille Saint-Jacques et d'églefin. En France, le calamar et le merlu ont entraîné une hausse des premières ventes en valeur. Les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont fortement baissé (-32% en valeur), causant une hausse importante des prix en première vente (+20%).

Au 4 juin 2015, la Russie a imposé des restrictions sur les importations de conserves de poisson en provenance d'Estonie et de Lettonie, reconduisant les restrictions de 2014 sur les produits de la pêche de l'UE. Au 24 juin 2015, la Russie a annoncé une reconduite de l'embargo général sur les produits alimentaires en provenance de l'UE pour une année supplémentaire.

Le nombre d'appellations d'origine contrôlée (AOP), d'indications géographiques protégées (IGP) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) enregistrées pour le secteur des pêches a doublé entre 2009 et 2015. Quarante-et-une appellations sont aujourd'hui enregistrées, telles que « Saumon élevé en Ecosse », « Huîtres Marennes Oléron », « Moule de Galice » et « Carpe de Třeboňský ». En 2010, le volume des ventes des produits de la mer avec indications géographiques était estimé à 111.258 tonnes, représentant 1,9% des produits issus de la pêche et de l'aquaculture produits dans l'UE.

L'innovation produit permet à la carpe de passer des circuits traditionnels aux chaînes de distribution plus modernes. La carpe est consommée principalement par les ménages et moins souvent dans la restauration. Les prix au détail de la carpe en Lettonie et en Lituanie sont relativement uniformes.

1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-avril 2015**, dix Etats membres de l'UE ainsi que la Norvège ont fourni les données de première vente pour dix groupes de produits¹. Comparées à l'année précédente (janvier-avril 2014), les premières ventes ont augmenté en volume comme en valeur pour trois des pays déclarants.

En Belgique, les hausses significatives des premières ventes de seiche et de calamar ont été les principales causes de la hausse générale. Les autres espèces ayant contribué à l'augmentation des premières ventes en volume et en valeur ont été la lotte, la raie et la plie. En revanche, les premières ventes de sole ont enregistré des baisses importantes (-11% en valeur et -15% en volume), entraînant une hausse de 5% du prix moyen.

Au Danemark, les valeurs des premières ventes de cabillaud (+41%), de hareng (+9%), de plie (+15%), d'églefin (+25%) et de sole (+60%) ont contribué à la hausse générale. Le prix moyen de la plie a augmenté de 17%, tandis que le volume des premières ventes a baissé de 2%. Le prix de la sole a atteint 7,68 EUR/kg, une hausse de 6%, bien que le volume ait augmenté de 51%.

Les premières ventes en France ont également enregistré une hausse notable en valeur (+8%) malgré un recul en volume (-3%). Parmi les principales espèces débarquées, les baisses les plus importantes en volume ont été observées pour la sole, la coquille Saint-Jacques, le bar et le lieu jaune, mais ces espèces ont connu une hausse importante des prix. En avril 2015, les premières ventes en France, comparées à avril 2014, ont augmenté en valeur (+5%) grâce à une évolution positive du prix moyen (+11%) et malgré la contraction des volumes. Des hausses majeures en valeur ont été observées pour la seiche, le merlu et la langoustine.

En Norvège, les premières ventes ont été à la hausse en volume comparées à avril 2014; principalement du fait de débarquements plus importants de merlan bleu sur la période janvier-avril 2015, et dans une moindre mesure de lieu noir et de sprat. La valeur des premières ventes norvégiennes a augmenté par rapport à la période janvier-avril 2014, principalement grâce à des prix supérieurs pour des espèces majeures comme le cabillaud, le lieu noir, l'églefin et la crevette nordique.

Au Portugal, sur la période janvier-avril 2015, les hausses en valeur des premières ventes, notamment d'anchois (+631%), de poulpe (+27%) et de chinchard (+10%) ont compensé la baisse significative de la sardine (-56%), par rapport à janvier-avril 2014. Le prix moyen de l'anchois a chuté fortement (-52%), atteignant 2,04 EUR/kg.

En Espagne, les débarquements ont atteint 66.873 tonnes depuis le début de l'année (janvier-avril 2015), soit une baisse de 7% par rapport à la même période de 2014. Sur cette période en 2015, les débarquements

dans les ports de Vigo, La Corogne, Pasaia et Avilés représentent 78% des débarquements totaux de pêche fraîche. En avril 2015, les débarquements espagnols ont atteint 17.190 tonnes de pêche fraîche, soit 25% de moins qu'en avril 2014.²

Au Royaume-Uni, les premières ventes d'avril 2015 ont augmenté de 54% en valeur et de 63% en volume, par rapport à avril 2014, atteignant 53,26 millions d'euros pour 28.110 tonnes. La coquille Saint-Jacques, la sole et la lotte ont été les principaux contributeurs à cette hausse. Le prix moyen de la sole a atteint 7,11 EUR/kg (+156%), correspondant à une baisse en volume de 24% par rapport à avril 2014.

Table 1. BILAN DES PREMIERES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS (en tonnes et en millions d'euros)

Pays	Janvier–Avril 2013		Janvier–Avril 2014		Janvier–Avril 2015		Evolution depuis Janvier–Avril 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	5.625	21,37	6.304	23,26	6.660	24,14	6%	4%
Danemark	63.568	72,88	88.304	68,43	70.702	79,96	-20%	17%
France	63.896	200,74	66.774	199,85	64.958	215,55	-3%	8%
Grèce*	3.943	11,89	3.335	10,47	3.322	9,54	0%	-9%
Italie*	2.614	18,32	2.673	15,38	2.678	14,90	0%	-3%
Lettonie	24.660	6,88	27.061	7,76	24.041	5,97	-11%	-23%
Lituanie*	1.296	1,08	545	0,42	688	0,52	26%	25%
Norvège	1.108.630	723,71	1.188.790	697,89	1.260.071	791,32	6%	13%
Portugal	24.921	48,98	25.274	48,68	25.738	52,67	2%	8%
Suède	91.741	47,60	80.146	33,30	67.518	30,09	-16%	-10%
Royaume-Uni	120.365	163,96	162.761	242,66	137.117	225,19	-16%	-7%

Source: EUMOFA (données actualisées au 24.06.2015); les données de volume sont indiquées en poids net.

* Données partielles. Les données de première vente pour la Grèce concernent uniquement le port du Pirée (35%). Les données de première vente pour l'Italie recouvrent 11 ports (10%). Les données de première vente pour la Lituanie concernent uniquement la criée de Klaipėda.

Table 2. BILAN DES PREMIERES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS (en tonnes et en millions d'euros)

Pays	Avril 2013		Avril 2014		Avril 2015		Change from Avril 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.389	5,62	1.624	5,80	1.576	6,16	-3%	6%
Danemark	12.116	15,84	26.011	17,79	14.742	19,69	-43%	11%
France	19	0,13	8	0,07	15	0,07	-6%	5%
Grèce*	1.337	3,64	878	2,56	985	2,59	12%	1%
Italie*	700	4,52	709	4,12	679	4,04	-4%	-2%
Lettonie	6.099	1,73	5.658	1,43	4.680	1,17	-17%	-18%
Lituanie*	520	0,39	140	0,09	139	0,09	-22%	-5%
Norvège	181.524	125,56	303.988	134,00	324.659	188,32	7%	41%
Portugal	7.545	13,27	8.448	13,92	9.861	16,33	17%	17%
Suède	10.168	7,32	11.058	6,28	10.304	5,96	-7%	-5%
Royaume-Uni	17.074	31,21	18.130	37,28	28.110	53,26	63%	54%

Source: EUMOFA (données actualisées au 11.05.2015); les données de volume sont indiquées en poids net.

* Données partielles. Les données de première vente pour la Grèce concernent uniquement le port du Pirée (35%). Les données de première vente pour l'Italie recouvrent 11 ports (10%). Les données de première vente pour la Lituanie concernent uniquement la criée de Klaipėda.

1.1. FRANCE

Les pêcheries françaises sont caractérisées par une large diversité de navires et de techniques de pêche, permettant une grande variété de captures.

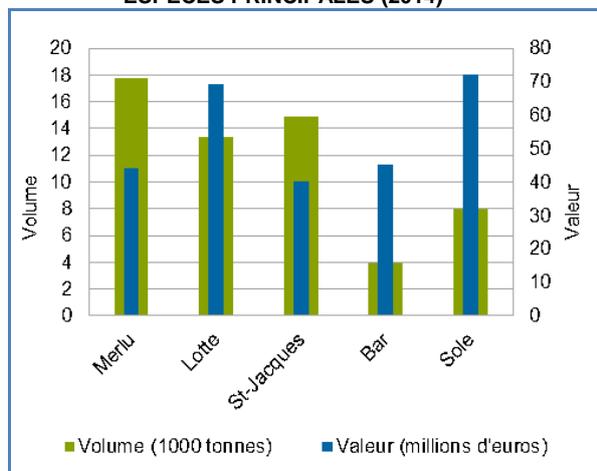
La flotte de pêche française compte environ 7.100 navires, dont 4.500 opèrent en France métropolitaine et 2.600 dans les territoires d'outre-mer. Parmi les navires pêchant en France métropolitaine, 80% font moins de 12 m de long (fileyeurs et chalutiers). Parmi la flotte métropolitaine, environ 3.000 navires opèrent en Atlantique, à la fois des petites unités et navires supérieurs à 12 m (principalement chalutiers, fileyeurs et dragueurs) et 1.500 opèrent en Méditerranée, principalement des petites unités. La flotte d'outre-mer est principalement composée de petites unités (plus de 90%), mais également de navires de plus de 12 m comme les chalutiers démersaux, les senneurs tropicaux ciblant le thon en Atlantique Sud et en océan Indien, ainsi que de palangriers (La Réunion).

L'activité de pêche se concentre essentiellement en Atlantique Nord-Est, (81% des captures totales de la flotte métropolitaine en volume). Ensuite viennent l'Océan Indien occidental et l'Atlantique Centre-Est (8% chacun), où les thoniers tropicaux opèrent. La Méditerranée ne représente que 3% des captures.

Plus des trois-quarts du volume des captures de la flotte française sont débarqués en France. Le restant concerne essentiellement les débarquements de thons en océan Indien (île Maurice, Seychelles) ou en Afrique. En France, les débarquements se concentrent principalement dans les ports de Bretagne (47% du volume), dans la région Nord-Pas de Calais (Boulogne) et en Normandie.³

En valeur, les 5 espèces les plus importantes en 2014 étaient le merlu, la lotte, la coquille Saint-Jacques, le bar et la sole. Les trois ports principaux étaient Le Guilvinec (la lotte y étant l'espèce principale), Lorient (lotte et langoustine) et Boulogne-sur-Mer (calamar et sole).

Figure 1. PREMIERES VENTES EN FRANCE PAR ESPECES PRINCIPALES (2014)

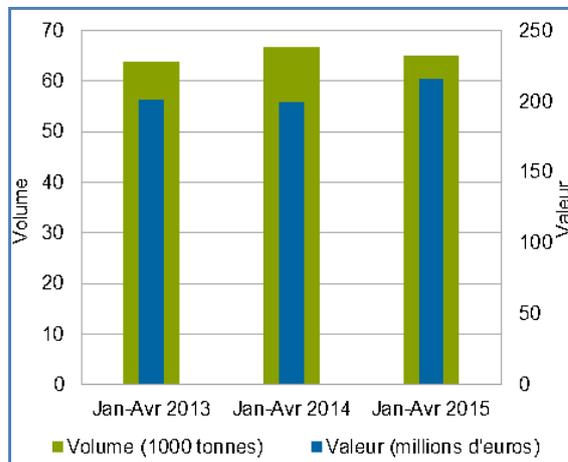


Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

Sur la période janvier-avril 2015, les premières ventes ont augmenté de 8% en valeur, tandis qu'elles ont baissé en volume de 3%, par rapport à janvier-avril 2014. Par rapport à la même période en 2013, on

observe une tendance à la hausse (+7%), en valeur comme en volume.

Figure 2. JANVIER- AVRIL: PREMIERES VENTES EN FRANCE



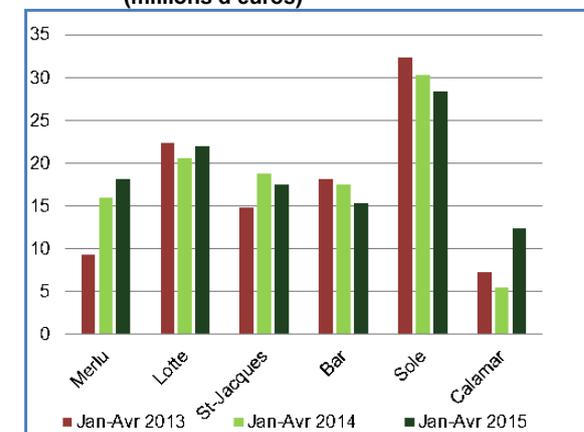
Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

En janvier-avril 2015, la sole, la lotte, le merlu, la coquille Saint-Jacques, le bar, le calamar et la langoustine ont représenté 57% des premières ventes en valeur. Le calamar a connu la plus forte hausse en valeur (+127%), mais les ventes de la période janvier-avril 2014 étaient à un niveau assez bas. Parmi les principales espèces, la progression la plus franche et régulière a été observée pour le merlu : +96% par rapport à janvier-avril 2013.

En volume, les principales espèces débarquées sont le merlu, la coquille Saint-Jacques, le merlan et la lotte. Par rapport à la période janvier-avril 2014, les volumes ont augmenté pour le merlu (+12%) alors qu'ils ont baissé de 7% pour le merlan. Les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont fortement diminué en volume (-32%), entraînant une hausse notable des prix en première vente (+20%).

Le prix moyen toute espèces a augmenté par rapport à la période janvier-avril 2014, principalement pour la sole et le bar.

Figure 3. JANVIER- AVRIL: PREMIERES VENTES EN FRANCE PAR ESPECES PRINCIPALES (millions d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

1.1.1. SEICHE



La seiche se distingue des autres céphalopodes par la présence de dix tentacules, dont deux plus grandes. La seiche commune (*Sepia*

offinialis) change de couleur selon son environnement. Sa teinte peut donc varier du gris clair au brun avec des zébrures plus foncées. La seiche est un prédateur, se nourrissant de crevettes, de crustacés et de petits poissons. Bien qu'elle puisse atteindre une taille de 35 cm, sa taille commune est comprise entre 18 et 20 cm. Sa croissance est très rapide et sa vie courte (environ deux ans).

La seiche est pêchée au chalut, au casier et à la ligne, dans les eaux chaudes et tempérées.

Les trois principaux ports de débarquement de la seiche étaient, en 2014, Les Sables-d'Olonne, La Cotinière (Saint-Pierre-d'Oléron) et La Turballe.

La France exporte une grande partie de sa production en Italie et en Espagne.

Sur la période janvier-avril 2015, les premières ventes cumulées de seiche ont atteint 9,44 millions d'euros pour 3.565 tonnes. Il s'agit d'une hausse en valeur (+80%) comme en volume (+131%) par rapport à la même période l'année précédente. La hausse en valeur est principalement due à la hausse en volume, le prix unitaire ayant diminué.

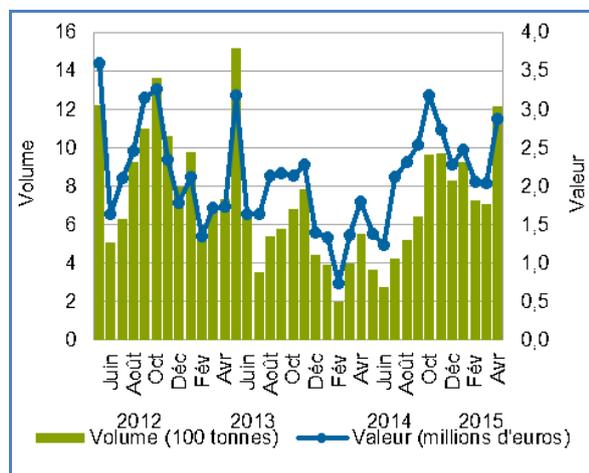
Figure 5. SEICHE: PRIX EN PREMIERE VENTE EN FRANCE



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

Sur la période janvier-avril 2015, le prix unitaire moyen de la seiche a été de 2,65 EUR/kg, soit une baisse significative (-22%) par rapport à la période janvier-avril 2014.

Figure 4. SEICHE: PREMIERES VENTES EN FRANCE



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

1.1.2. BAR



Le bar est une espèce à croissance lente et à longue durée de vie. Les juvéniles vivent en estuaire tandis que les adultes effectuent une migration saisonnière vers des zones de frai au large et dans certaines zones côtières. La combinaison d'une croissance lente, d'une maturité tardive, d'une agrégation pour se reproduire et d'une fidélité à certains sites augmente la vulnérabilité du bar à la surpêche et au déclin localisé de sa population.⁴

Le bar est pêché toute l'année en Atlantique, du Maroc à l'Islande, ainsi qu'en Méditerranée.

Le bar est pêché à la ligne de traîne, à la palangre, au chalut pélagique et à la senne. Les petites unités artisanales pêchant le bar (métiers de l'hameçon) peuvent avoir une plus forte dépendance au bar que les navires plus grands qui pêchent au chalut et ont une activité plus diversifiée.

Le bar est également très populaire parmi les pêcheurs récréatifs. La France est le pays où la pêche récréative du bar est la plus importante, avec 1,3 millions de pêcheurs, suivie du Royaume-Uni et des Pays-Bas. On estime à 25% la contribution de la pêche récréative aux captures totales de bar.

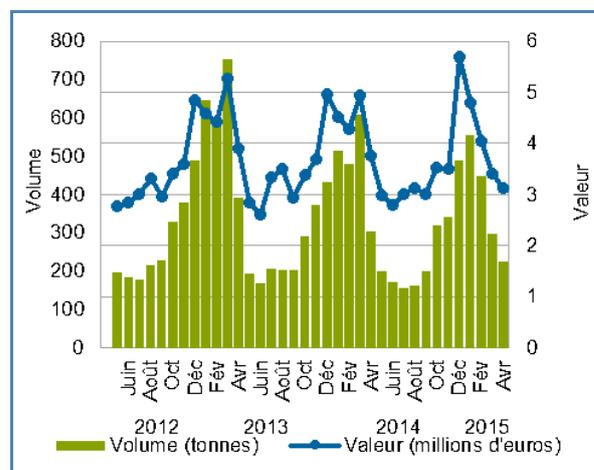
En France, pour environ 220 petites unités (métiers de l'hameçon), employant 270 pêcheurs, le bar représente plus de 50% du chiffre d'affaires. 21 chalutiers pélagiques, représentant environ 100 pêcheurs, dépendent également à plus de 50% du bar. Ils sont responsables pour une large part de la pression de pêche faite sur le bar.

Le bar est débarqué principalement aux Sables-d'Olonne, à la Cotinière (Saint-Pierre-d'Oléron) et à Boulogne-sur-Mer.

La pêche du bar n'est pas soumise à quotas, bien que des limites mensuelles de capture aient été récemment imposées pour l'année 2015 par la Commission Européenne : 1,0 tonne pour les fileyeurs (filet maillant et dérivant), 1,5 tonnes pour les chalutiers pélagiques, 1,8 tonnes pour les chalutiers demersaux (senne danoise incluse), et 3,0 tonnes pour les senneurs.

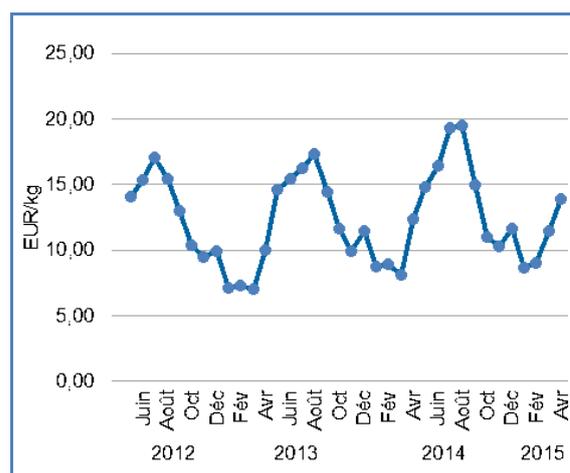
Les premières ventes cumulées de bar sur la période janvier-avril 2015 ont atteint 15,37 millions d'euros pour 1.523 tonnes. Il s'agit d'une baisse en valeur (-12%) et en volume (-20%) par rapport à la même période en 2014. Comparées à la période janvier-avril 2013, les premières ventes enregistrent la même tendance à la baisse : -15% en valeur et -36% en volume.

Figure 6. **BAR: PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

Figure 7. **BAR: PRIX EN PREMIERE VENTE EN FRANCE**



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

Le prix unitaire moyen du bar a été de 10,09 EUR/kg sur la période janvier-avril 2015, en hausse de 10% par rapport à janvier-avril 2014 et de 33% par rapport à janvier-avril 2013.

Sur le marché français, le bar de ligne bénéficie d'un prix supérieur de 20-25%. En avril 2015, le prix moyen du bar de ligne de 2-3 kg était de 24,67 EUR/kg à Rungis (prix de gros), tandis que pour celui de 2-3 kg pêché au chalut, il était de 20,24 EUR/kg. Dans la catégorie 1-2 kg, la différence de prix est encore plus grande : 27% de plus pour le bar de ligne par rapport au bar de chalut.

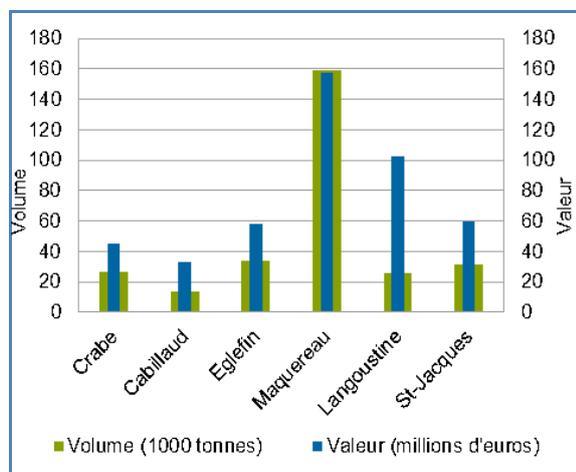
1.2. ROYAUME-UNI

Le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie britannique, le Royaume-Uni ayant un linéaire côtier de 10.500 km et un plateau continental d'environ 500.000 km². En 2013, on comptait 12.500 pêcheurs britanniques, soit une baisse de 7% en 10 ans. Les pêcheurs sont pour la plupart originaires d'Angleterre (46%) et d'Ecosse (41%). Sur la même période, la flotte de pêche a décliné de 10%, pour atteindre 6.400 navires, dont une majorité (80%) de moins de 10 m de long.⁵

En 2014 au Royaume-Uni, 472.000 tonnes de produits de la pêche ont été débarquées par les navires étrangers et britanniques, pour une valeur de 730 millions d'euros. Il s'agit d'une hausse en valeur (+36%) comme en volume (+28%) par rapport à 2013.

En valeur, les principales espèces débarquées en 2014 ont été le maquereau, la langoustine, la coquille Saint-Jacques, le crabe et le cabillaud. Les 3 principaux ports du Royaume-Uni, en termes de volumes débarqués, sont Peterhead, Scrabster (Ecosse) et Brixham (Angleterre). Les petits pélagiques sont principalement débarqués à Peterhead, les poissons de fond plutôt à Scrabster et les mollusques et crustacés à Brixham.⁶

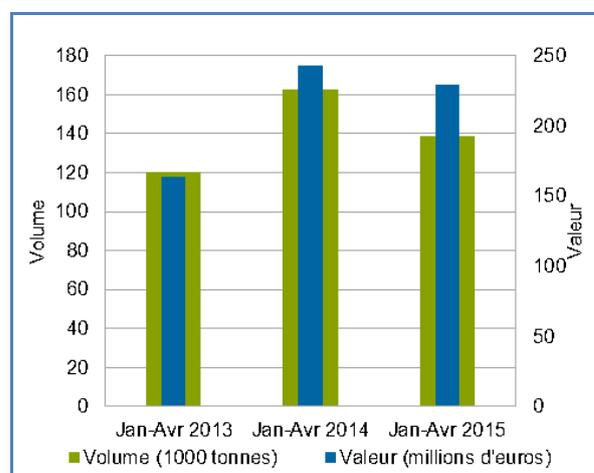
Figure 8. PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPECES PRINCIPALES (2014)



Source: EUMOFA. Volume en poids net.

Sur la période janvier-avril 2015, les premières ventes ont baissé en valeur et en volume pour atteindre 229,2 millions d'euros (-6% par rapport à janvier-avril 2014) pour 138.495 tonnes (-15%). Cette baisse est principalement attribuable à de moindres débarquements de maquereau et à des prix inférieurs pour le maquereau et la lotte.

Figure 9. JANVIER-AVRIL: PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI

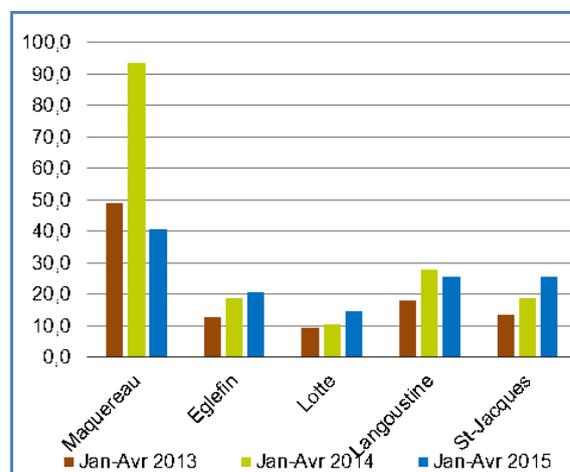


Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

Sur la période janvier-avril 2015, le maquereau, la coquille Saint-Jacques, la langoustine et la lotte ont représenté 56% de la valeur totale des premières ventes. Par rapport à la janvier-avril 2014, le maquereau a connu la baisse en valeur la plus forte parmi les 5 espèces principales (-56%). C'est principalement la conséquence de quotas britanniques réduits (-16%) et de la baisse des débarquements (-41%), en plus d'une baisse des prix cette année.

La forte baisse de la valeur des premières ventes de maquereau a causé une baisse de 7% de la valeur totale des premières ventes, malgré les hausses enregistrées pour des espèces importantes telles que la coquille Saint-Jacques (+37%) et l'églefin (+10%). Hormis le cas du maquereau, les premières ventes pour les espèces importantes sont restées stables en volume par rapport aux quatre premiers mois de 2014.

Figure 10. JANVIER-AVRIL PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPECES PRINCIPALES (millions d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

1.2.1. COQUILLE SAINT-JACQUES



On trouve la coquille Saint-Jacques en Atlantique Nord-Est, des côtes norvégiennes au Sud de l'Espagne. Elle est également présente autour des Açores, de Madère et des Canaries.

La coquille Saint-Jacques vit sur des fonds de sable et de gravier, mais également sur des fonds vaseux, à des profondeurs très faibles et jusqu'à 250 m de fond. La coquille est principalement active le jour et peut vivre jusqu'à 20 ans.⁷

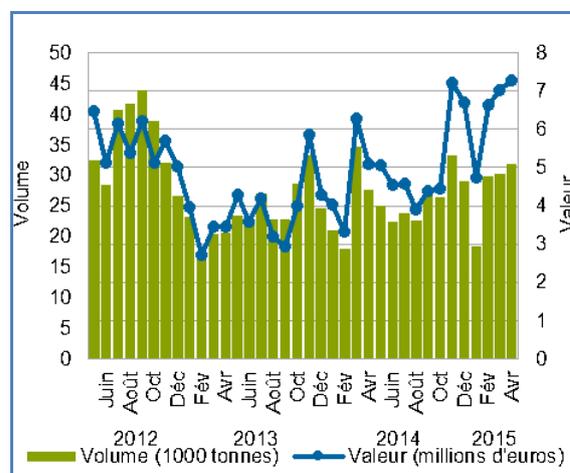
Afin de limiter et de protéger la pêcherie de coquille Saint-Jacques (notamment pendant les périodes de reproduction), plusieurs mesures ont été imposées. En Mer d'Irlande et dans la bande des six milles dans le Sussex, le Devon, le Yorkshire et les côtes galloises, des mesures saisonnières de repos biologique sont imposées de juillet à septembre pour la pêcherie coquillière. Dans les autres régions britanniques, des périodes spécifiques de la journée ainsi que les weekends sont fermés à la pêche. D'autres mesures utilisées pour limiter l'effort de pêche sont mises en place par le Conseil Consultatif Régional du Nord-Ouest (NWWAC) et s'appliquent à tous les navires britanniques de plus de 15 m et pêchant à l'ouest de l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Angleterre ainsi qu'au sud de la France et de l'Espagne.

Pour la saison 2015, le Groupe de Consultation britannique de la filière coquille Saint-Jacques a demandé au Marine Management Organisation (MMO) de négocier un échange d'efforts de pêche avec les autorités néerlandaises dans les eaux occidentales. Si la requête est acceptée, la flotte coquillière britannique gagnerait 3,9 jours de pêche en plus des 36 jours alloués à chaque navire.⁸

En 2014, les trois ports principaux de débarquements de coquille Saint-Jacques étaient Kirkcudbright (Ecosse) et Brixham et Shoreham (Angleterre).

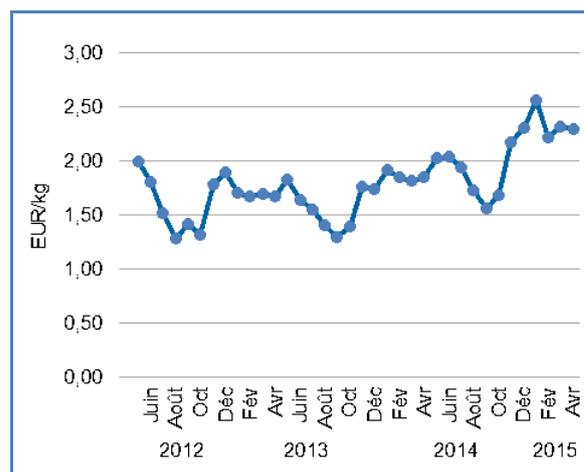
Sur la période janvier-avril 2015, la coquille Saint-Jacques a été l'espèce la plus importante du groupe de produits des bivalves, mollusques et invertébrés aquatiques, en volume comme en valeur. Par rapport à la période janvier-avril 2014, les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont augmenté en valeur et en volume, de 37% et 9% respectivement, atteignant 25,68 millions d'euros pour 11.051 tonnes. Cela représente 11% de la valeur du total des premières ventes britanniques et 8% du volume.

Figure 11. COQUILLE SAINT-JACQUES: PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

Figure 12. COQUILLE SAINT-JACQUES: PRIX EN PREMIERE VENTE AU ROYAUME-UNI



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

Le prix moyen de la coquille Saint-Jacques sur la période janvier-avril 2015 a été de 2,32 EUR/kg, une hausse de 25% par rapport à la même période en 2014.

Les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont augmenté en valeur comme en volume en avril 2015, atteignant 7,29 millions d'euros (+43%) pour 3.185 tonnes (+15%). Le prix moyen a été de 2,27 EUR/kg, en hausse de 24% par rapport à avril 2014.

1.2.2. MERLAN



On trouve communément le merlan en Atlantique Nord-Est, des zones du sud-est de la Mer de Barents et d'Islande au Portugal.⁹ C'est une espèce benthopélagique, vivant à des profondeurs entre 10 et 200 m, principalement sur des fonds de vase ou de graviers, mais également de sable et de roches. Le frai a lieu entre les Îles Britanniques et le Golfe de Gascogne de janvier à septembre.¹⁰

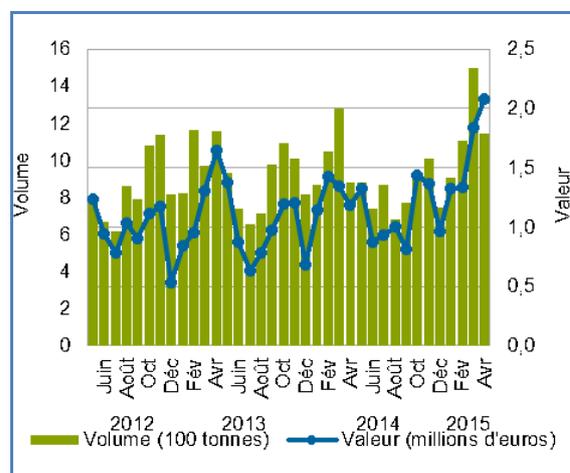
Les engins de pêche utilisés pour sa capture sont le chalut de fond, les palangres et les lignes à main, plus rarement les sennes tournantes.¹¹

La flotte du Royaume-Uni opère principalement en Mer du Nord, en Mer de Norvège et en Manche. En 2015, le Royaume-Uni détient 30% (10.810 tonnes) du TAC européen de merlan, le deuxième quota le plus important de l'UE derrière la France.¹²

En 2014, les trois ports principaux de débarquement de merlan au Royaume-Uni étaient Peterhead (Ecosse), Lerwick (îles Shetland) et Fraserburgh (Ecosse).

Sur la période janvier-avril 2015, le merlan a été la cinquième espèce la plus importante en valeur et volume au sein du groupe des espèces démersales, atteignant 6,57 millions d'euros pour 4.651 tonnes. Par rapport à janvier-avril 2014, il s'agit d'une hausse de 29% en valeur et de 14% en volume, le merlan représentant ainsi 10% des premières ventes de poissons démersaux (en valeur comme en volume).

Figure 13. MERLAN: PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI

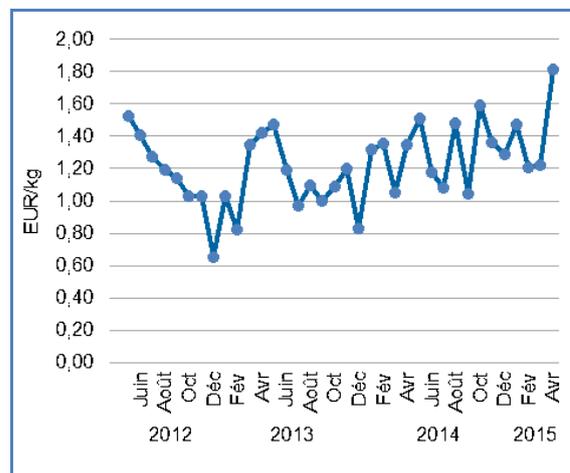


Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015)

Sur la période janvier-avril 2015, le prix unitaire moyen du merlan a été de 1,41 EUR/kg, en hausse de 13% par rapport à janvier-avril 2014.

En avril 2015, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté, atteignant 2,08 millions d'euros (+75%) pour 1.147 tonnes (+30%). Le prix moyen a été de 1,81 EUR/kg, un record sur la période étudiée et une hausse de 36% par rapport à avril 2014.

Figure 14. MERLAN: PRIX EN PREMIERE VENTE AU ROYAUME-UNI



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

2. Approvisionnement global

Ressource / UE / Bar: Le Conseil des Ministres a fixé une limite de capture mensuelle pour les navires pêchant le bar. Cette mesure est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015. Cela représente une nouvelle étape dans la série de mesures que la Commission Européenne a proposées pour l'année 2015 afin de mettre un terme au déclin du stock de bar et de préparer le terrain pour de futures mesures de gestion en 2016.¹³

Ressource / UE / Thon rouge: La saison de pêche du thon rouge à la senne tournante, qui a duré du 26 mai au 24 juin 2015, a pris fin plus tôt pour les senneurs européens. Les Etats membres de l'UE engagés dans cette activité ont rappelé leurs senneurs car leurs quotas avaient été atteints.¹⁴

EU / Libéria / Accord de pêche: L'Union Européenne et la République du Libéria ont signé un accord de partenariat de pêche durable, ainsi qu'un protocole associé fixant les possibilités de pêche pour les navires de l'UE. Ce protocole quinquennal assure à l'UE des possibilités de pêche de 6.500 tonnes de thons et d'autres espèces migratrices pour 28 senneurs et 6 palangriers.¹⁵

Pêcheries / Islande: Les navires islandais ont pêché 144.000 tonnes de poissons en mai 2015, une hausse de 12.500 tonnes par rapport à mai 2014, principalement attribuable à des captures supérieures de poissons plats et de pélagiques, notamment de merlan bleu (+18%). Les captures totales ont augmenté de 22% ces 12 derniers mois.¹⁶

Aquaculture / Islande: Ces deux dernières années, la production aquacole islandaise a doublé, et on prévoit encore une accélération de cette croissance. L'omble chevalier et le saumon atlantique sont les principales espèces élevées. La production en 2015 devrait atteindre environ 13.700 tonnes, contre 6.900 tonnes en 2013. Les Etats-Unis sont le principal marché pour les produits de l'aquaculture islandaise, suivis du Royaume-Uni et de l'Allemagne.¹⁷

Certification / Pêcheries: Une pêcherie britannique de merlu a été certifiée pêche durable et bien gérée par le Marine Stewardship Council (MSC).¹⁸ Une pêcherie estonienne a été certifiée par Friend of the Sea (FOS) pour la perche, le sandre et le brochet du Lac Peipsi.¹⁹

Certification / Aquaculture: Plus de 350 produits certifiés par l'Aquaculture Stewardship Council (ASC) sont disponibles sur le marché néerlandais. Le volume des produits certifiés ASC sur le marché de détail a augmenté de 66% l'année passée.²⁰

Commerce extérieur / Seiche: Au premier trimestre 2015, l'UE a importé pour 56 millions d'euros de seiche, 23% de moins que l'année dernière pour la même période. L'Espagne, l'importateur le plus important (51% du marché de l'UE), a vu ses importations augmenter de 16%. En revanche, en Italie et en France, les importations ont chuté de 49% et 24% respectivement.²¹

Commerce extérieur / Norvège: Les exportations norvégiennes de produits de la mer ont atteint 5,2 milliards de couronnes (609 millions d'euros) en mai 2015, une hausse de 4% par rapport à mai 2014. Les exportations sont restées stables pour le saumon tandis qu'elles ont augmenté pour le cabillaud, notamment séché et/ou salé. Le marché portugais de la morue salée est le principal responsable de cette hausse.²²

Embargo russe sur les produits de la pêche: La Russie a annoncé la reconduction pour une année supplémentaire de l'embargo sur les denrées alimentaires périssables venant de l'UE, incluant les produits de la pêche et de l'aquaculture. Cette mesure a été prise en réponse à la décision de l'UE de reconduire les sanctions contre Moscou jusqu'au 31 janvier 2016. Précédemment, la Fédération de Russie avait décidé de restrictions d'importation pour certains produits de la pêche de l'UE et, à partir du 4 juin 2015, pour toutes les conserves de poisson en provenance d'Estonie et de Lettonie, basées sur des allégations sur la sécurité des aliments.²³

3. Etude de cas : indications géographiques et spécialités traditionnelles dans le secteur des produits de la mer

3.1. Indications géographiques et spécialités traditionnelles au sein de l'UE

Les indications géographiques (IG) et les spécialités traditionnelles visent à promouvoir et à protéger les savoir-faire locaux, ainsi qu'à mettre en avant les caractéristiques des produits.

Les IG sont un type de protection intellectuelle qui couvre différents types de produits au sein de l'UE : produits agricoles et alimentaires, vins, vins aromatisés et spiritueux. Les spécialités traditionnelles couvrent les produits agricoles et alimentaires.

Il existe trois types de dispositifs protégeant des noms de produits de qualité au sein de l'UE :



Appellations d'origine protégée (AOP) : la qualité ou les caractéristiques du produit sont dues essentiellement ou exclusivement au milieu géographique comprenant les facteurs naturels et humains; de plus, toutes les étapes de production ont lieu dans une aire géographique

délimitée.

Indications géographiques protégées (IGP) : produit dont une qualité déterminée, la réputation ou une autre propriété peut être attribuée essentiellement à son origine géographique; de plus au moins une des étapes de production a lieu dans l'aire géographique délimitée



Spécialités traditionnelles garanties (STG) : cette certification met en avant le caractère traditionnel d'un produit, au niveau de sa composition ou de la méthode de production.



Le nombre de noms protégés augmente chaque année. Entre 1996 et juin 2015, 1.280 dénominations de produits agricoles et alimentaires ont ainsi été protégées par ces dispositifs au niveau européen.

En 2010, la valeur des ventes des produits agricoles et alimentaires, vins, vins aromatisés et spiritueux sous IG enregistrés au sein de l'UE a été estimée à 54,3 milliards d'euros, représentant 5,7% du secteur alimentaire et des boissons de l'UE-27. Les produits agricoles et alimentaires représentent 29% du total. Les principaux Etats Membres pour les produits agricoles et alimentaires sont l'Italie, l'Allemagne et la France.²⁴

Le fromage, les produits à base de viande et la bière représentent 75% de la valeur des ventes et les produits

de la mer 3%. Le marché national reste le principal débouché (78% de la valeur des ventes), suivi des ventes intra-UE (16%) et des ventes extra-UE (6%).

Dans la plupart des cas, les produits sous IG bénéficient d'un prix supérieur à celui des produits équivalents sans IG. Le différentiel de valeur pour les IG enregistrées dans le secteur des produits agricoles et alimentaires a été estimé à 55% en 2010. Ce différentiel a tendance à être plus important pour les produits transformés que pour les produits bruts.

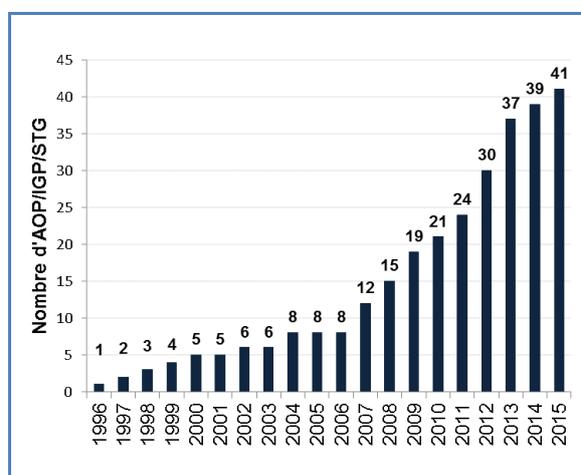
Les produits sous AOP/IGP/STG bénéficient du soutien de la Commission européenne pour la promotion, par exemple à travers les programmes de promotion des produits agricoles et des programmes de développement rural.

3.2. Indications géographiques et spécialités traditionnelles dans le secteur des produits de la mer

Le premier nom enregistré dans la catégorie des produits de la mer est « Avgotaracho Messolongiou » en Grèce (poutargue) en 1996.

Le nombre de noms protégés a fortement progressé, notamment depuis 2007. A l'heure actuelle (juin 2015), 41 dénominations sont enregistrées ; 66% sont des IGP, 29% des AOP et 5% des STG (en comparaison de 50% d'IGP, 46% d'AOP et 4% de STG pour l'ensemble des produits agricoles et alimentaires).²⁵ Des demandes d'enregistrement ont été introduites pour 12 autres produits de la mer.

Figure 15. NOMBRE D'AOP, IGP ET STG ENREGISTREES DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER ENTRE 1996 ET JUIN 2015



Source: d'après DOOR, DG AGR1.

Parmi les 41 dénominations enregistrées dans le secteur des produits de la mer, 38 sont produites dans des Etats Membres de l'UE, notamment au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Italie. Trois IG sont produites dans des pays tiers (Chine, Norvège, Viêt-Nam).

Table 3. **NOMS ENREGISTRES DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER DANS CHAQUE ETAT MEMBRE ET DANS LES PAYS TIERS**

UE28	
UK (9)	Arbroath Smokies, Cornish Sardines, Fal Oyster, Isle of Man Queenies, Lough Neagh Eel, Scottish Farmed Salmon, Scottish Wild Salmon, Traditional Grimsby Smoked Fish, Whitstable oysters
DE (6)	Aischgründer Karpfen, Fränkischer Karpfen, Glückstädter Matjes, Holsteiner Karpfen, Oberpfälzer Karpfen, Schwarzwaldforelle
FR (5)	Anchois de Collioure, Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor, Huitres Marennes Oléron, Moules de Bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel, Moules de Bouchot
IT (5)	Acciughe sotto sale del Mar Ligure, Cozza di Scardovari, Salmerino del Trentino, Tinca Gobba Dorata del Pianalto di Poirino, Trote del Trentino
ES (3)	Caballa de Andalucia, Mejillón de Galicia, Melva de Andalucia
CZ (2)	Pohořelický Kapr, Třeboňský Kapr
FI (2)	Kitkan Visas, Puruveden muikku
GR (1)	Avgotaracho Messolongiou
IE (1)	Clare Island Salmon
LV (1)	Carnikavas Nēģi
PL (1)	Karp Zatorski
PT (1)	Bacalhau de Cura Tradicional Portuguesa
SE (1)	Kalix Ljöjrom
Pays tiers	
CN (1)	Yancheng Long Xia
NO (1)	Tørrfisk fra Lofoten
VN (1)	Phú Quốc

Source: d'après DOOR, DG AGRI.

3.3. Importance économique des produits de la mer sous IG

En 2010 (dernières données disponibles), les ventes des 19 IG enregistrées étaient estimées à 443 millions d'euros et à 111.258 tonnes. Cela représentait 1,9% du volume des produits issus de la pêche et de l'aquaculture au sein de l'UE.²⁶

Un nombre limité d'IG représentait une large part des ventes. Avec seulement 7 IG, le Royaume-Uni et la France représentaient 90% des ventes en volume et en valeur.²⁷

Les ventes ont augmenté depuis 2010 car 22 nouvelles dénominations ont été enregistrées.

3.4. Types de produits couverts par des AOP/IGP/STG

Parmi les 41 dénominations, un nombre comparable couvre des produits issus de la pêche et des produits issus de l'aquaculture. Plus de la moitié des noms protègent des produits non transformés (54%), notamment des produits issus de l'aquaculture, 32% couvrent des produits transformés, notamment issus de la pêche, et les autres noms correspondent à la fois à des produits transformés et non transformés (par exemple, l'IGP « Oberpfälzer Karpfen » couvre à la fois de la carpe fraîche et fumée).

Les noms protégés couvrant des produits issus de la pêche viennent notamment du Royaume-Uni (5), les produits issus de l'aquaculture sont notamment enregistrés en Allemagne (5), en Italie (4), en France (3) et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en République tchèque (2 produits dans chaque Etat Membre).

Table 4. **TYPES DE PRODUITS COUVERTS PAR DES AOP/IGP/STG DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER (2015)**

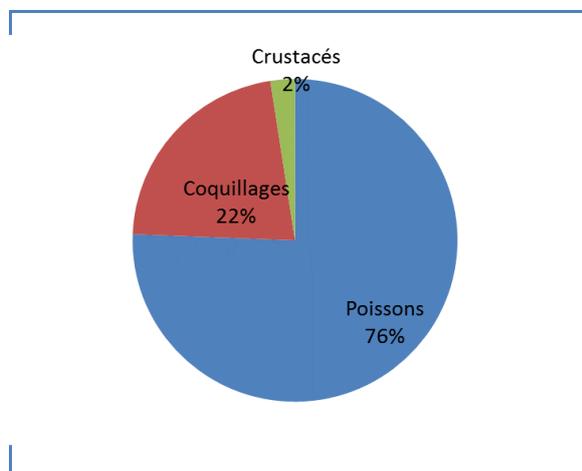
	Pêche	Aquaculture	Total	% Total
Non transformé	7	15	22	54%
Transformé	12	1	13	32%
Non transformé / transformé	2	4	6	15%
Total	21	20	41	100%
% Total	51%	49%	100%	

Source : d'après DOOR, DG AGRI.

Les produits transformés correspondent à des denrées fumées, séchées, cuites, appertisées, conservées dans l'huile, la saumure et la gelée, à des œufs de poisson et à de la sauce.

La principale espèce est la carpe, avec 7 dénominations, suivie de la moule (4 dénominations), de l'anchois, du cabillaud, de l'huître, du saumon et du corégone (3 dénominations pour chaque espèce), de l'aiglefin, de la coquille Saint-Jacques et de la truite (deux dénominations pour chaque espèce), puis de l'omble chevalier, de l'écrevisse et de l'anguille (une dénomination pour chaque espèce).²⁸

Figure 16. REPARTITION DU NOMBRE DE NOMS ENREGISTRÉS EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE PRODUIT



Source: d'après DOOR, DG AGRI.

3.5. Définition des aires géographiques pour les produits issus de la pêche

La définition de l'aire géographique est un défi particulier pour les 20 IG couvrant des produits issus de la pêche par rapport aux IG concernant des produits aquacoles et agricoles. En effet, les poissons se déplacent entre les différentes zones, certaines espèces migrent et les stocks fluctuent. Trois cas différents ont été identifiés :

- les zones de pêche n'ont pas été définies pour quatre IGP, elles couvrent toutes des produits transformés et la zone géographique délimite la phase de transformation uniquement ;
- la zone de pêche est un lac et/ou une rivière pour six autres IG ;
- la totalité ou une partie de la zone de pêche est dans l'espace maritime pour les dix IG restantes. Différentes méthodes ont été utilisées pour définir ces zones :
 - la distance depuis la côte : par exemple le « Scottish Wild Salmon » peut être pêché jusqu'à 1.500 m au large de la côte ;
 - l'utilisation de zones de pêche existantes : par exemple l'anchois utilisé pour l'IG française « Anchois de Collioure » doit être pêché dans les golfes du Lion et de Gascogne ainsi qu'en Bretagne;
 - précision des latitudes et longitudes : cette méthode n'est utilisée que pour la pêche du cabillaud de l'IG norvégienne « Tørrfisk fra Lofoten ».

Le phénomène de migration est pris en compte dans certains cahiers des charges, par exemple en définissant une période de pêche. C'est par exemple le cas pour le cabillaud pêché pour l'IG « Tørrfisk fra Lofoten » qui doit être capturé entre janvier et avril, quand les cabillauds matures se déplacent depuis la mer de Barents pour pondre autour des îles Lofoten et Vesterålen.

3.6. Focus sur quelques IG enregistrées dans le secteur des produits de la mer

3.6.1. PRODUCTION DE CARPE : SEPT IG EN ALLEMAGNE, REPUBLIQUE TCHÈQUE ET POLOGNE

La carpe est la première espèce couverte par des IG : quatre IG sont enregistrées en Allemagne, deux en République tchèque et une en Pologne. La première enregistrée était « Oberpfälzer Karpfen » (carpe du Haut-Palatinat) en Allemagne en 2002 et les dernières étaient « Karp Zatorski » (2011) en Pologne, « Fränkischer Karpfen » (2012) et « Aischgründer Karpfen » (2012) en Allemagne.

La carpe est le poisson d'eau douce le plus important pour l'aquaculture en Pologne, en République tchèque et en Allemagne avec respectivement 19.137, 18.969, et 5.521 tonnes de production en 2012. Ces trois Etats Membres représentent 57% de la production de carpe de l'UE.²⁹

3.6.2. ECOSSE : SAUMON ISSU DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE SOUS IGP

Le saumon écossais, aussi bien issu de l'aquaculture que de la pêche, est couvert par des IGP : le « Scottish Farmed Salmon » (saumon écossais d'élevage) et le « Scottish Wild Salmon » (saumon écossais sauvage).

La zone de production du « Scottish Farmed Salmon » est la côte occidentale de l'Écosse continentale, les Western Isles, Orkney et Shetland Islands. Chaque étape de production doit avoir lieu dans la zone de production de l'IGP. En 2008, le cahier des charges a évolué pour couvrir la production de saumon biologique dont le marché s'était développé. La production de saumon écossais a atteint 163.234 tonnes en 2013, avec une valeur sortie élevage de 797 millions d'euros. Les ventes en dehors du marché national ont atteint 530 millions d'euros en 2013, les principaux marchés étant les Etats-Unis (236 millions d'euros) et la France (91 millions d'euros). De plus, notons que les marchés au Proche-Orient et au Moyen-Orient se sont développés dans les dernières années. La part de saumon écossais commercialisé sous l'IGP n'est cependant pas diffusée.³⁰

Aucune donnée n'est publiquement disponible pour l'IGP « Scottish Wild Salmon ». Cependant, la pêche professionnelle de saumon au Royaume-Uni est limitée. Les débarquements de saumon sauvage ont atteint 4 tonnes en 2013.³¹

3.6.3. LES HUITRES SOUS IGP : « HUITRES MARENNES OLERON » EN FRANCE, « WHITSTABLE OYSTERS » ET « FAL OYSTERS » AU ROYAUME-UNI

La « Whitstable oyster » a été l'une des premières IG enregistrées au sein de l'UE, en 1997. Les deux autres huîtres ont été enregistrées en 2009 (« Huîtres Marennes Oléron ») et 2013 (« Fal Oysters »).

La « Fal Oyster » est issue de la pêche. Les huîtres sont pêchées entre octobre et mars dans l'aire géographique délimitée, avec des bateaux traditionnels non motorisés.

Les « Whitstable Oysters » et les « Huîtres Marennes Oléron » sont des produits issus de l'aquaculture.

Pour les « Huîtres Marennes Oléron », le produit doit être conditionné dans les 24 heures suivant la récolte. Le conditionnement et l'expédition doivent avoir lieu dans l'aire géographique délimitée. La région Poitou-Charentes, où est localisée Marennes Oléron, est la première région française en termes de production d'huître avec 37.101 tonnes en 2012.³²

3.7. Autres dispositifs de certification dans le secteur des produits de la mer

La production aquacole biologique a considérablement progressé au cours des dernières années au sein de l'UE. Le volume certifié a atteint environ 35.000 tonnes en 2013, le premier producteur étant l'Irlande.³³

Des dispositifs nationaux, tels que le « Label Rouge » français, couvrent également les produits de la mer. Ce système certifie les produits de qualité supérieure d'un point de vue organoleptique. Le Label Rouge est notamment utilisé par deux filières inscrites dans des démarches IGP : « Huîtres Marennes Oléron » et « Saumon Ecossais ». Des écolabels se sont également développés sur le marché des produits de la mer, tels que « Marine Stewardship Council » (MSC), « Friend of the Sea » (FOS), « GLOBALG.A.P. » (Good Agricultural Practice) et « Aquaculture Stewardship Council » (ASC). La plupart de ces dispositifs couvrent spécifiquement les produits de la mer. Ils concernent notamment les aspects environnementaux (gestion de la ressource, technique de production) et la traçabilité.

4. Consommation

CARPE



La carpe, poisson d'eau douce de la famille des cyprinidés, est élevée de façon extensive un peu partout en Europe. Les plus grands pays producteurs sont la Pologne, la République Tchèque et la Hongrie.

Le niveau de consommation est généralement très bas. La carpe est consommée principalement en Europe centrale et orientale, essentiellement à Noël et à Pâques. Elle est en général consommée fraîche, entière, éviscérée et étêtée. Le développement récent de produits de carpe à valeur ajoutée, tels que darnes, filets, produits hachés, salades et produits fumés, a facilité le transfert de la distribution traditionnelle (marchés en plein air) vers les chaînes de distribution modernes, rendant la carpe accessible à un plus grand nombre de consommateurs et permettant de maintenir sa consommation à un niveau stable.

La carpe est surtout consommée au domicile, beaucoup moins en restauration.

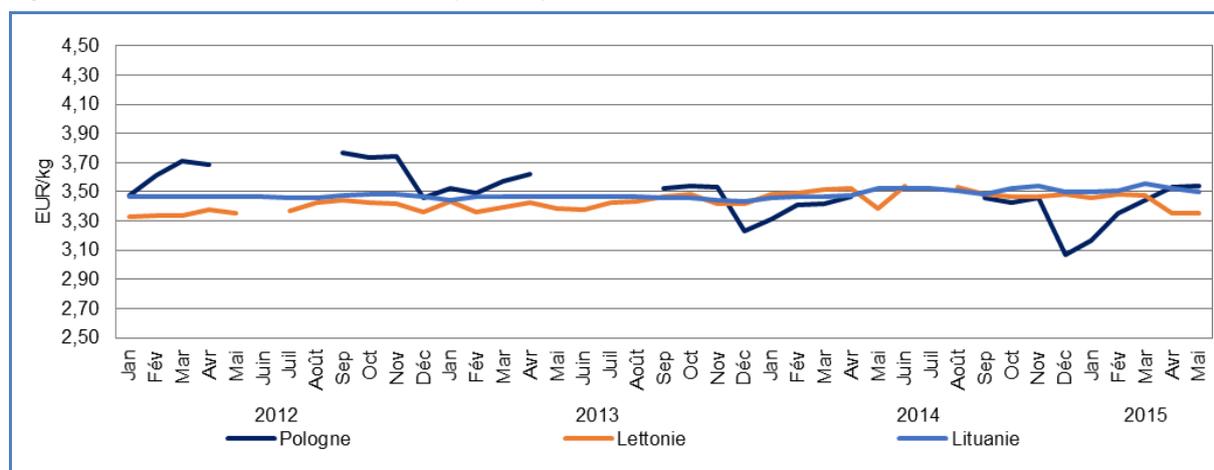
Les prix de détail de la carpe sont relativement stables dans les Etats membres suivis, à l'exception de la Pologne, où ils varient fortement.

En **Pologne** les prix de détail mensuels de la carpe fraîche entière ont varié entre 3,07 et 3,77 EUR/kg au cours de la période janvier 2012–mai 2014, atteignant leur niveau le plus haut en septembre 2012. Les prix ont ensuite baissé, tout en continuant de fluctuer. Ils sont bas entre décembre et février ; c'est en décembre 2014 qu'ils ont atteint leur niveau le plus bas des 3 dernières années à 3,07 EUR/kg, soit 5% de moins qu'en décembre 2013 et 11% de moins qu'en décembre 2012.

En **Lettonie** le prix au détail de la carpe fraîche est resté relativement stable, à un niveau moyen de 3,43 EUR/kg (janvier 2012–mai 2015). Après une baisse début 2013, une tendance légèrement haussière peut ensuite être observée. En juin 2014 le prix est de 3,54 EUR/kg, soit une hausse de 5% par rapport à juin 2013. Depuis lors les prix ont fluctué entre 3,35 EUR/kg et 3,53 EUR/kg, avec une tendance à la baisse.

En **Lituanie**, le prix au détail de la carpe vivante a peu bougé en 2012-2013, s'établissant en moyenne à 3,47 EUR/kg. Il a légèrement augmenté en 2014-2015, atteignant une moyenne de 3,52 EUR/kg sur la période mai 2014-mai 2015, en hausse de 2% par rapport à la même période de l'année précédente. Sur les premiers mois de 2015 le prix moyen s'établit à 3,55 EUR/kg.

Figure 17. PRIX DE DETAIL DE LA CARPE (EUR/KG)



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

HARENG



Historiquement, le hareng est l'un des poissons les plus largement consommés. C'est un aliment de base dans de nombreuses régions de l'Europe, en particulier dans les pays du nord (Danemark, Pays-Bas) et dans les pays baltes, ainsi qu'en Allemagne. Le hareng est consommé sous de nombreuses formes et présentations : mariné (rollmops), fumé, en conserve. Il a été récemment l'objet d'un certain nombre d'innovations.

Les prix au détail du hareng frais dans les Etats membres suivis ont subi des variations significatives au cours de la période janvier 2012-mai 2015.

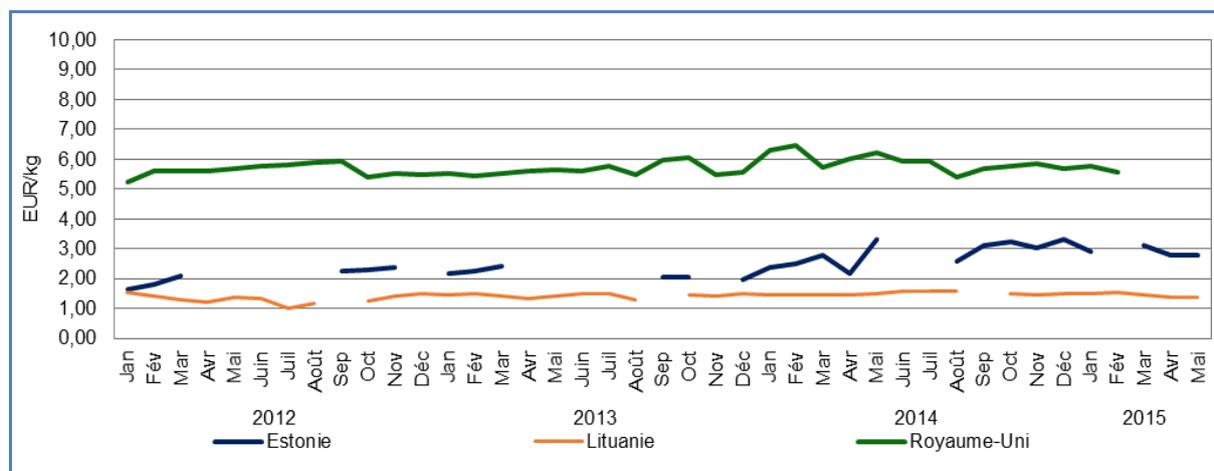
En **Estonie**, 77% de la population adulte consomme des produits de la mer au moins deux fois par mois. Le hareng est la troisième espèce la plus consommée, après le saumon et la truite. Les prix au détail sont restés relativement bas : le prix moyen du hareng frais sur la période est de 2,47 EUR/kg. Les prix ont connu des fluctuations sensibles : en juin 2012 ils atteignaient leur plus bas niveau à 1,46 EUR/kg; ils ont ensuite augmenté pour atteindre 3,33 EUR/kg en décembre 2014, soit 70% de plus qu'en décembre 2013. Sur les premiers mois de 2015 le prix moyen est de 2,99 EUR/kg.

En **Lituanie**, le hareng est une espèce populaire dans tout le pays. Le prix au détail du hareng entier frais est bas par rapport aux autres pays étudiés. Au cours de la période janvier 2012-décembre 2014 les prix ont peu varié, avec un prix moyen de 1,32 EUR/kg en 2012 et de 1,50 EUR/kg en 2014. Au cours des 5 premiers mois de 2015 le prix moyen est resté stable, autour de 1,46 EUR/kg, par rapport aux 5 premiers mois de 2014.

Au **Royaume-Uni**, le prix au détail du hareng entier frais est resté relativement constant, avec un prix moyen de 5,72 EUR/kg au cours de la période janvier 2012-février 2015. En février 2014 le prix était de 6,44 EUR/kg, son niveau le plus élevé de la période analysée, en hausse de 18% par rapport à février 2013. Le prix moyen était de 5,66 EUR/kg en janvier-février 2015, soit une hausse de 4% par rapport à janvier-février 2012, quand le prix le plus bas de la période était enregistré.

En **Pologne**, la consommation de hareng a fortement diminué au cours des 10 dernières années, passant de 3,21 kg per capita (équivalent poids vif) en 2004 à 1,93 kg en 2013, son plus bas niveau des 20 dernières années. Cette baisse s'explique par des changements dans les habitudes culinaires, des prix plus élevés et un accroissement de l'offre de poissons accessibles au consommateur.

Figure 18. PRIX AU DETAIL DU HARENG (EUR/KG)



Source: EUMOFA (mis à jour le 24.06.2015).

FRANCE

En France, les achats de poisson et produits de la mer frais ont baissé de 2% en volume par rapport à l'année dernière (mars 2015), après un recul de 5% l'année d'avant. La consommation de poisson et de produits de la mer dépend fortement du prix du saumon, qui, avec le cabillaud, représente 40% des achats des consommateurs français.

Au total, 664.000 tonnes de produits de la mer frais ont été consommés en 2014, contre 718.000 tonnes en 2010. La consommation actuelle de produits de la mer est de 11,5 kg/personne/an, contre 13 kg en 2009. Les consommateurs français achètent l'essentiel de leur poisson dans les hypermarchés et supermarchés (74%), suivis des marchés (16%) et des poissonneries (10%).³⁴

ROYAUME-UNI

Sur le marché du détail au Royaume-Uni, les ventes de produits de la mer ont continué de baisser au premier trimestre cette année mais cette baisse s'est ralentie.

Au premier trimestre 2015 les ventes de produits de la mer ont baissé de 0,8% par rapport à la même période de 2014, atteignant 3,1 milliards de livres (4,3 milliards d'euros). En volume elles ont baissé de 3,7% pour atteindre 334.100 tonnes.

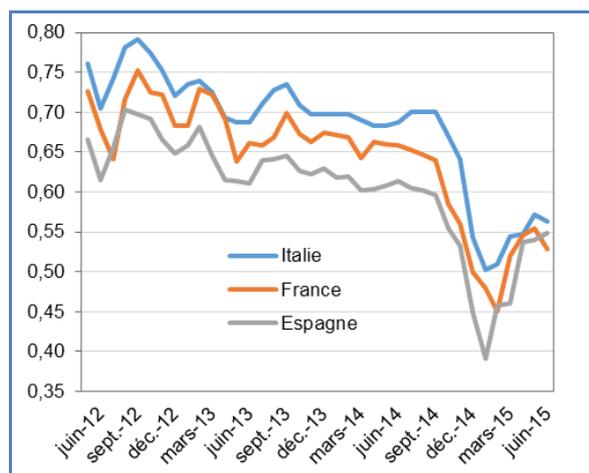
Les produits réfrigérés ont été la seule catégorie de produits à connaître une croissance en valeur pendant cette période. Leur ventes (1,9 milliards de livres, soit 2,7 milliards d'euros) ont augmenté de 2,1%, en partie grâce à une hausse de 4,4% des prix moyens, qui atteignent 17,82 EUR/kg. En volume, les ventes de produits réfrigérés ont diminué de 2%, atteignant 150.400 tonnes.

Les ventes de produits congelés ont également diminué de 4,3% par rapport à l'année dernière. En volume, les ventes ont chuté de 6,8%, pour atteindre 110.000 tonnes.³⁵

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 19. **PRIX MOYEN DU GAZOLE MARITIME EN ITALIE, FRANCE ET ESPAGNE (EUR/LITRE)**



Source: Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; ARVI, Espagne, MABUX (avril-mai 2015).

En Juin 2015, le prix du carburant maritime dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,53 EUR/litre.

En mai 2015, sur la côte adriatique italienne, le prix moyen du gazole maritime était, pour les petites unités, de 0,56 EUR/litre. Il s'agit d'une baisse de 2% par rapport au mois précédent.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et Vigo (Espagne) a atteint 0,55 EUR/litre en juin 2015, en hausse de 2% par rapport au mois précédent.

5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

L'inflation annuelle de l'UE a été de 0,3% en mai 2015, contre 0,0% en avril. En mai 2015, des taux annuels négatifs ont été observés à Chypre (-1,7%), en Grèce (-1,4%) et en Slovaquie (-0,8%), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été enregistrés à Malte et en Roumanie (+1,3% pour les deux) et en Lettonie (+1,2%). Par rapport à avril 2015, les prix ont baissé dans deux Etats membres, sont restés stables pour trois d'entre eux et ont augmenté pour les 23 restants.

En mai 2015, les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées et des produits de la pêche et de l'aquaculture sont restés stables par rapport au mois précédent (avril 2015).

Depuis janvier 2015, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,7% tandis que les prix du poisson ont baissé de 1,2%.

Table 7. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2005 = 100)**

IPCH	Mai 2013	Mai 2014	Avr 2015	Mai 2015 ³⁶
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	126,56	125,65	126,04	126,26
Produits de la mer	123,86	125,52	126,94	126,74

Source: EUROSTAT.

5.3. TAUX DE CHANGE

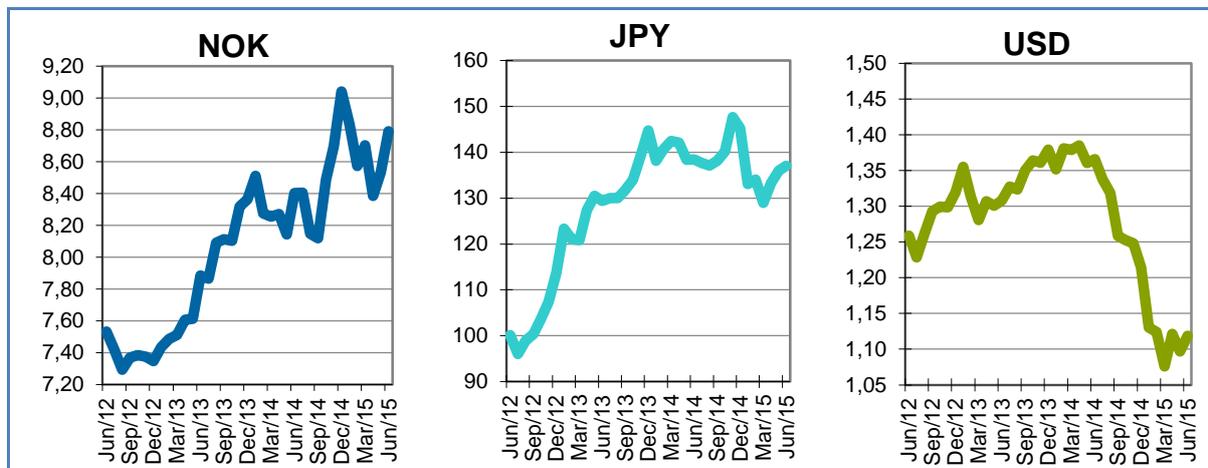
En juin 2015, l'euro s'est apprécié par rapport à toutes les devises suivies: la couronne norvégienne (+3,0%), le yen japonais (+0,8%) et le dollar US (+2,0%). La reprise de l'euro par rapport au dollar US révèle une tendance opposée à celle observée le mois précédent.

Table 8. **LE TAUX DE CHANGE DE L'EURO AVEC LES TROIS DEVISES SELECTIONNEES**

Devise	Juin 2013	Juin 2014	Mai 2015	Juin 2015
USD	1,3080	1,3658	1,0970	1,1189
JPY	129,39	138,44	135,95	137,01
NOK	7,8845	8,4035	8,5360	8,7910

Source: Banque Centrale Européenne

Figure 20. EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source: Banque Centrale Européenne.

5.4. SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Sur la période janvier-mars 2015, le PIB de l'UE a connu une croissance de 0,4% après les 0,3% de croissance de la période octobre-décembre 2014. La croissance annuelle du PIB s'est également améliorée, atteignant 1,5% contre 1,4% pour la période octobre-décembre 2014, selon une autre estimation.

La République Tchèque a connu la croissance la plus élevée: 3,1% pendant le premier trimestre 2015, contre 0,4% au dernier trimestre 2014. Chypre est sortie de la récession et affiche un taux de croissance de 1,6% au premier trimestre 2015. La Roumanie a également connu un taux positif à 1,6% sur la même période, contre 1,0% au dernier trimestre 2014.

L'économie italienne progresse, affichant un taux de croissance du PIB de +0,3% (le plus haut depuis le premier trimestre 2011). Le Royaume-Uni et l'Allemagne continuent leur croissance au même taux (+0,3%). En France, l'économie a crû de 0,6% au premier trimestre 2015 après avoir stagné au dernier trimestre 2014. L'Espagne a connu le septième trimestre consécutif de croissance (+0,9% au premier trimestre 2015).³⁷

5.5. TENDANCES DANS LES AUTRES ECONOMIES

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique a continué de ralentir au premier trimestre 2015 avec un taux de croissance du PIB à 0,1%, contre 0,5% au dernier trimestre 2014 et 1,2% au troisième trimestre 2014. Les mauvaises conditions climatiques et les dégâts occasionnés dans les ports de la côte Ouest ont affecté l'activité économique des Etats-Unis.

L'activité économique au **Japon** est en reprise, avec un net rebond de la croissance au premier trimestre 2015.

En **Chine**, l'économie a ralenti, avec un taux de croissance de 1,3% au premier trimestre 2015, contre 1,5% au dernier trimestre 2014. Cette baisse de la croissance au premier trimestre a pour principaux facteurs le ralentissement de la consommation des ménages et la baisse de la production dans plusieurs secteurs industriels importants.

Au premier trimestre 2015, la croissance a été observée en **Inde** (+2,1%) et s'est ralentie en **Afrique du Sud** (0,3% contre 1,0% au dernier trimestre 2014). La **Russie** s'attend à connaître une récession marquée en 2015. L'incertitude est grande et la confiance des marchés reste faible.³⁸

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Editeur: Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Avertissement: Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne, 2015
KL-AK-15-006-FR-N
Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES:

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél: +32 229-50101
Email: contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ETE ETABLI A PARTIR DES DONNEES D'EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Première vente: EUMOFA. Les données analysées se rapportent à la période Janvier-Avril 2015 et Avril 2015.

Approvisionnement global: Commission Européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE); Conseil Européen; MSC; FOS; ASC; Statistics Iceland; www.fishupdate.com; EUMOFA; Norwegian Seafood Council.

Etude de cas: EUMOFA; DOOR; DG AGRI; Scottish Salmon Producers Organisation; Agreste; EUROSTAT.

Consommation: EUMOFA; Seafish; www.lesechos.fr

Contexte macro-économique: EUROSTAT; ECB, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; Coopérative des Armateurs du Port de Vigo (ARVI); MABUX.

Les données de première vente de base sont disponibles dans un document annexe sur le site d'EUMOFA.

L'Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches [Règlement (UE) No 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique** qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des

tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les Etats Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en quatre langues: anglais, français, allemand et espagnol.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu.

6. Notes

¹ Poissons d'eau douce, salmonidés, poissons plats, poissons de fond, thon et espèces apparentées, petits pélagiques, autres poissons de mer, crustacés, céphalopodes, bivalves et autres mollusques.

² http://www.puertos.es/es-es/estadisticas/Paginas/estadistica_mensual.aspx

³ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres-cles-2014-V7.pdf>

⁴ http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/bss-47_popular.pdf

⁵ <http://www.seafish.org/research-economics/market-insight/market-summary>

⁶ https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/429316/Monthly_UK_Sea_Fisheries_Statistics_-_March_2015.pdf

⁷ <http://www.fao.org/fishery/species/3516/en>

⁸ <https://www.gov.uk/government/consultations/consultation-into-conducting-a-scallop-demersal-effort-swap-with-the-netherlands-february-2015>

⁹ <http://www.fao.org/fishery/species/3022/en>

¹⁰ <http://www.fao.org/fishery/species/3022/en>

¹¹ http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_Whiting_201305.pdf

¹² DG MARE.

¹³ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=24095&subweb=343&lang=en

¹⁴ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=23943&subweb=343&lang=en

¹⁵ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=23850&subweb=343&lang=en

¹⁶ <http://www.statrice.is/Pages/444?NewsID=11264>

¹⁷ <http://www.fishupdate.com/iceland-speeds-up-fish-farming-growth/>

¹⁸ <https://www.msc.org/newsroom/news/cornish-hake-is-msc-certified-as-sustainable?fromsearch=1&isnewssearch=1>

¹⁹ <http://www.friendofthesea.org/news-doc.asp?CAT=1&ID=838&page=>

²⁰ http://www.asc-aqua.org/index.cfm?act=update_detail&uid=301&lng=1

²¹ EUMOFA.

²² <http://en.seafood.no/News-and-media/News-archive/Press-releases/Clipfish-contributes-to-record-exports-in-May>

²³ <http://www.consilium.europa.eu/en/meetings/agrifish/2015/06/14/>

²⁴ http://ec.europa.eu/agriculture/external-studies/value-gi_en.htm

²⁵ <http://ec.europa.eu/agriculture/quality/door/list.html?locale=fr>

²⁶ Etude AND pour la DG AGRI et EUMOFA.

²⁷ Ibidem.

²⁸ Le total est supérieur à 41 car le "Traditional Grimsby Smoked Fish" couvre à la fois le cabillaud et l'aiglefin.

²⁹ EUMOFA.

³⁰ Scottish Salmon Producers Organisation, Annual report.

³¹ EUMOFA.

³² Ministère français en charge de l'Agriculture, Agreste.

³³ EUROSTAT.

³⁴ http://www.lesechos.fr/journal20150611/lec2_industrie_et_services/021126023412-les-menages-francais-levent-le-pied-sur-la-consommation-de-poisson-1127178.php?z22F6meCXzVRWR0.99

³⁵ Seafish.

³⁶ Estimation provisoire.

³⁷ Eurostatistics – Data for short-term economic analysis, Issue number 6/2015.

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/6885748/KS-BJ-15-006-EN-N/9952cda7-b9c4-4cc7-a2fb-fc873d67bbb6>

³⁸ Ibidem. Banque Centrale Européenne, Economic Bulletin Issue 4/2015.

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/ecbu/eb201504.en.pdf?1ab1ac390dc60e25297ead66e7930567>